

3,
fournons, cette dernière ne fût être
extraite et elle m'est restée près du cœur
comme un souvenir d'une cérémonie
à laquelle je n'aurais pas dû me
rendre. Alors que j'ignorais si je
pourrais survivre, car je perdais du
sang en abondance et je restai une
demi-heure sans soins, M^r Schleier
chargé d'affaires d'Allemagne en
me présentant ses condoléances, me
demanda si j'avais un désir à
exprimer. Oui, répondis-je, ne tuez pas
celui qui a tiré sur moi.

Il répliqua: nous voulions le tuer
avec beaucoup d'autres; mais je m.
désire de votre part en ce moment,
il sera respecté. Je le regrette.

J'ai appris depuis et très vite, par
une réflexion de M^r Albert Ambassadeur
d'Allemagne, que j'avais été attiré
dans un véritable guet-apens et
que ce n'est pas par hasard que
Colette avait tiré sur moi. L'ambrose
qui m'avait invité avec autant
d'insistance, m'a par la suite
été d'accord avec Deloncle, pour
m'attirer à Versailles dans l'espoir
que je ne reviendrais pas.

Malgré la certitude qu'avaient les
services allemands de la culpabilité
M^r Albert

et de la préméditation de ceux
qui voulaient me faire assassiner,
ils ne firent aucune poursuite.

Les hommes qui voulaient ma mort
~~avant~~ et dont peut être Colette a été
un instrument inconscient, avaient
sans doute des ambitions personnelles
à satisfaire, mais ils étaient au
service de l'Allemagne.

Je vous ai fait connaître mon
opinion sur la F. V. F., mes rapports
avec elle et je vous aurai tout dit
en vous priant d'interroger M. Rouquet
sur la nécessité dans laquelle il se
trouvait parfois d'assurer ma propre
sécurité vis-à-vis de certains membres
de la F. V. F.

DEMANDE

Q Dans votre discours radiodiffusé du
juin 1943, vous déclarez: "Certes, il est des
Français qui combattent en Russie. Ils sont
partis comme volontaires. Ils incarnent nos
meilleures traditions militaires et ils défendent
les véritables intérêts français. Le Gouvernement
les en félicite et les en remercie. Ils souhaitent
et ils demandent que leur exemple soit imité.
Leurs sacrifices s'ajoutent à l'effort de cette multitude
d'ouvriers français qui travaillent en Allemagne".
Comment conciliez-vous ces déclarations avec ce
que vous dites sur la F. V. F. ?

RÉPONSE

Ces propos rentrent dans la catégorie de
M. Rouquet
liens
Séver

5/
ceux que j'ai été amené à prononcer
quelquefois, pour éviter d'accomplir
certains actes. J'aurais préféré qu'une
question générale sur toutes les paroles
que j'ai prononcées durant l'occupation
~~me soit~~ et qui me sont imputées lui
reprochées, me soit posée seulement à
la fin de mes interrogatoires.

Vous auriez mieux compris, sachant mes actes, les raisons
pour lesquelles j'avais été à chacune
de ces circonstances, amené à les
prononcer. Vous auriez compris
que certains propos étranges et
malencontreux, quelle qu'en soit la
triste sonorité, n'ont permis de
mieux défendre la France.

Je ne pouvais ignorer que certaines
paroles blessaient les Français et
je ne pouvais leur dire alors pourquoi
je les prononçais. Aussi je n'hésite
pas à vous répéter ce que j'ai dit
le 3 septembre 1942 à 300 instituteurs
qui étaient réunis à Tichy: "J'ai
"parlé" (je faisais allusion à mon souhait
de la victoire de l'Allemagne) et je suis
allé très loin dans mes propos, aussi
loin que l'on peut aller et pour que vous
me compreniez bien, vous qui êtes instituteurs.
J'accepte pour ma part de courir
le sort



6/ Tous les risques pourvu que je puisse
faire courir à la France toutes les
chances.

Ces hommes ~~et~~ d'opinions géné-
ralement très avancées ne formulaient
pas ce vœux de la victoire de l'Allemagne,
pas plus qu'ils n'auraient encouragé
par leurs propos la E. V. F. mais ils
ne se trompent pas sur le but que
je poursuivais et ils m'accablèrent
chaudeusement parce qu'ils avaient
senté la pureté et la noblesse de ma
intention. Ils avaient compris que
j'avais prononcé ces paroles, comme
j'en pourrais prononcer d'autres à
l'avenir, celles que vous me
reprochez aujourd'hui, pour essayer
d'atténuer les critiques qui s'abattaient
sur nous.

Les paroles que j'ai prononcées
sur la E. V. F., elles avaient un sens.
Elles voulaient dire à l'Allemagne
militaire qu'elle ne devait pas et ne pourrait
pas compter sur un véritable effort
de la France, elles me permettaient
donc d'être de défiance ou
nous étions placés vis-à-vis d'elle
de justifier le refus que j'avais
opposé à l'offre d'alliance qu'elle
m'avait transmise ("durch dick und
dün")